

## ADAPTABILITE DES STRATEGIES DE PECHE LES MODES D'EXPLOITATION DU LITTORAL DE GUINEE PAR LA PECHE ARTISANALE

*S. Bouju et J. M. Ecoutin*

En Guinée, la pêche artisanale maritime s'observe plus ou moins régulièrement le long de sa façade maritime formée d'une côte à mangroves importantes. La panoplie des techniques de pêche artisanale observée tant sur le plateau continentale que dans la zone littorale de mangrove y est diversifiée puisqu'il est possible d'y observer une grande partie des catégories de techniques de pêche telles qu'elles sont cataloguées dans les classifications de techniques de pêche actuellement reconnues (Nedelec, 1982 ; Brandt, 1984).

Vers la fin des années 1980, un certain nombre de travaux sur la pêche artisanale côtière ont cherché à décrire de façon plus précise ces différentes techniques (Lootvoet, 1988 ; Salles, 1989 ; Domalain et al., 1989 a, b). Par la suite, les études ont plutôt porté sur la dynamique de ces pêches artisanales à partir d'approches autant d'ordre halieutique (Ecoutin et al., 1993 ; Chavance et al., 1994 ; Ecoutin et al., prop. a, b) ou économique (Lootvoet et al., 1995 a, b) que social (Goujet et al., 1992 ; Bouju, 1994 et 1995).

A partir de ces descriptions, dans l'ensemble des techniques observables le long du littoral guinéen, six catégories dominant dans les divers recensements effectués sur ce secteur de la pêche (Lootvoet, 1988 ; Domalain et al., 1989 a, b ; Chavance et al., 1994) : ce sont les filets maillants avec les différentes variantes habituelles (dérivant, encerclant et calé), les filets tournants, les engins soulevés ou retombants, enfin les lignes et palangres. Ces techniques dans leurs différentes variantes sont observées dans les villages et campements situés le long du littoral ou sur les Iles adjacentes.

Chaque type d'unité de pêche organise son activité en fonction de contraintes multiples et, en particulier, celles du domaine technique concernent la dimension de l'embarcation, ses qualités de navigation, ses capacités de mobilité et d'éloignement à la côte, la taille du filet embarqué, la taille de l'équipage, etc... Ces contraintes condi-

tionnent en partie les pratiques de pêche de l'équipage qui y embarque. L'utilisation d'un type de pirogue et d'un engin de capture spécifique impose en partie l'organisation de l'activité de l'unité de pêche.

Le déroulement de la mise en oeuvre des techniques de pêche permet d'aborder l'analyse des différentes pratiques de l'activité. On est ici à l'interface entre la panoplie technique (pirogues, filets, savoir-faire), les pratiques des communautés de pêcheurs, les zones de pêche et les espèces pêchées. Ceci permet d'analyser la complémentarité ou la concurrence entre différentes pratiques, les enjeux et conditions de l'appropriation de l'espace aquatique et les stratégies déployées par les différents groupes de pêcheurs. Ces aspects de complémentarité ou de concurrence sont abordés ici au travers de la description et l'analyse des activités des unités de pêche artisanale. L'unité d'observation privilégiée qui nous permet d'aborder ces questions, est la combinaison pirogue/engin/equipage.

A partir de quelques exemples pris dans l'ensemble des principales flottilles de la pêche artisanale guinéenne, une analyse des modes d'exploitation est proposée en vue de décrire, les interactions existantes entre ces flottilles. Ainsi il apparaît clairement une partition entre flottilles spécialisées sur l'exploitation d'une espèce cible et celles multicultures.

L'exploitation d'une même ressource cible peut poser des problèmes de compétition entre techniques de pêche. Une étude plus précise des zones de pêche, des phases d'exploitation journalière ou annuelle de leur exploitation apparaît nécessaire pour préciser et décrire cette éventuelle compétition entre flottilles différentes.

### **Une typologie spatiale de l'exploitation par la pêche artisanale**

Un premier découpage schématique des diverses zones de pêche exploitées par les différentes flottilles de la pêche artisanale guinéenne peut être proposé en fonction de la distance à la côte. Bien qu'excessivement réducteur, ce découpage a le mérite d'une certaine simplicité et, de plus, d'être valable pour la grande majorité des unités de pêche. Fonction de la distance à la côte, ce découpage est le suivant :

- le cordon littoral, les estuaires, les bras de mer et la la partie du plateau continental distante de moins de deux kilomètres et demi de la côte, constituent la première zone sur laquelle évoluent les pirogues monoxyles et les petites pirogues à membrures non mo-

torisées, les sorties effectuées dans cette zone étant de courte durée,

- le second secteur est délimité par les frontières de la précédente zone et s'étend un peu plus vers le large, de 2 à 4 milles nautiques de la côte. Cette bande maritime est exploitée par les pêcheurs équipés d'embarcations faiblement motorisées, ici aussi les sorties s'effectuent sur quelques heures,
- de la frontière extérieure de cette seconde bande jusqu'à cinq à huit milles nautiques vers le large, on peut distinguer une zone parallèle à la côte,
- enfin, au delà de huit milles nautiques et jusqu'à la limite du talus continental, une troisième bande peut être définie. on y retrouve les unités de pêche utilisant les grosses embarcations motorisées effectuant le plus souvent des sorties de plusieurs jours.

Une autre présentation de la zonation pourrait être établie à partir des représentations fournies par les pêcheurs eux-mêmes. Ces systèmes de zonation sont de deux grands types et recourent en partie le système par bandes présenté ci-dessus :

- une zonation de surface permettant de tracer des limites sur la mer, limites définissant des zones qui sont nommées en fonction de la proximité d'un village côtier, d'une île ou d'un estuaire ou bras de mer, éventuellement en fonction de la nature des fonds,
- une zonation par direction, il s'agit ici du système présenté pour les unités de pêche glacière-ligne ; les zones qui quelquefois sont décrites par un nom spécifique, sont surtout repérées par un axe de direction et un temps de déplacement le long de cet axe.

A chacune de ces bandes ou zones et en fonction des ressources qu'on y trouve, des engins qui y sont employés mais aussi des périodes d'utilisation de ceux-ci, correspondent des statuts différenciés que l'on pourrait appeler statut du technotope (Fay, 1993). La question de l'accès à la ressource, donc de l'appropriation de l'espace halieutique par les différentes unités de pêche, ne se pose donc pas uniquement en termes de zone ou de territoire de pêche, mais bien plutôt en termes de représentation et d'appropriation de technotope.

La définition de ce concept élaboré par C. Fay (1993) à propos de la pêche artisanale dans le Delta Central du Niger, peut être synthétisée sous la forme : un technotope est la combinaison d'un lieu et d'une technique de pêche particulière impliquant des savoirs et savoir-faire

particuliers, durant une période donnée des cycles biologiques du poisson et des cycles écologiques du milieu (Bouju, 1995).

Cette notion permet d'exprimer les rapports entre le domaine des techniques (y compris des savoirs et des représentations), celui des espaces et celui de la ressource (considérée dans son environnement) dans la différenciation des pratiques et des stratégies de pêche. L'étude du domaine des techniques sous-entend celle des modes d'organisation sociale de l'activité, l'analyse des phénomènes de spécialisation socioprofessionnels et des systèmes de valeur attachés aux divers groupes ayant des pratiques techniques différenciées. Le domaine de l'espace fait référence à des systèmes de représentation, des modes d'appropriation, des enjeux sociaux et économiques locaux, régionaux ou nationaux. Le domaine de la ressource fait référence à un ensemble de savoirs naturalistes plus ou moins partagés entre les groupes de pêcheurs et entre les individus (Bouju, 1995). Deux technotopes différents peuvent se superposer parfaitement géographiquement, mais différer par les groupes de producteurs qui les exploitent à des moments différents de la journée ou de l'année en utilisant des techniques variées destinées à capturer des espèces distinctes.

L'espace halieutique physique (que l'on peut cartographier) et social (issu des représentations et des modes d'appropriation des pêcheurs) font pleinement partie de la définition d'un technotope particulier, mais ne le définissent pas à posteriori. Un technotope s'attache à un lieu précisément ou inconsciemment délimité par les pêcheurs. La typologie des technotopes est donc pluridimensionnelle puisqu'elle permet de comparer, regrouper, distinguer ou opposer les technotopes en fonction : de l'engin utilisé, de la saison, du moment de la journée, de la zone exploitée, des espèces pêchées et des représentations afférentes à chacun de ces précédents points (Bouju, 1995). La notion de technotope permet une compréhension plus fine dans le domaine de l'appropriation sociale et économique de l'espace halieutique. Elle permet de mettre en évidence l'antagonisme entre certaines pratiques de pêche notamment lorsque les composantes spatiales, écologiques ou temporelles des technotopes de deux groupes de pêcheurs se recouvrent ou ne sont pas compatibles.